

intermèdes  
LE VOYAGE CULTUREL

**Italie**

**Jardins et villas historiques de Tivoli et du  
Latium**

Du 24 septembre au 29 septembre 2026

### Votre voyage en quelques mots

Région de collines, de bois et de lacs, le Latium sert d'écrin aux palais où la noblesse romaine avait l'habitude de prendre ses quartiers d'été. Les villas de l'antiquité, telle celle d'Hadrien à Tivoli, inspirées par les splendeurs découvertes en Orient, furent l'archétype de ces demeures de la Renaissance qui reflètent le goût des papes et des princes de l'époque. L'art des jardins, architectures d'eau, de pierre et de feuillage, véritable parcours initiatique, y est fondamental, rétablissant un dialogue entre l'Art et la Nature. De Caprarola chez les Farnèse à la villa d'Este, fief de la famille du même nom, découvrez ces joyaux de la campagne romaine.

### Les points forts

- les villa Adriana et villa D'Este à Tivoli, toutes deux inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO
- dormir 3 nuits dans le cadre d'une villa du XVI<sup>e</sup> siècle.

### Votre conférencier



#### Michaël Jasmin

Michaël Jasmin est archéologue, spécialiste du Proche-Orient et plus largement passionné par la Méditerranée et par l'héritage culturel commun qu'elle offre. Sa connaissance intime de ces régions, de leurs histoires et de leurs mythes (Israël, Jordanie, mais aussi Italie, entre autres) et son goût pour conter des histoires, l'ont naturellement amené à devenir conférencier voilà près de 20 ans. Il est particulièrement enthousiaste à l'idée de faire dialoguer passé et présent et pour découvrir comment les croyances et mentalités des sociétés antiques résonnent aujourd'hui encore pour nous. Il est titulaire d'un doctorat en archéologie à l'université de Paris Panthéon-Sorbonne. Il a également effectué plusieurs recherches post-doctorales dans les universités de Tel-Aviv (Israël) puis de Harvard (USA). Il pose ses valises quelques semaines par an comme co-directeur de la Mission Archéologique de Tel Achziv, site côtier phénicien dans le nord d'Israël, dans le cadre d'un projet de fouilles franco-israélien. En région parisienne, il enseigne l'archéologie et l'histoire antique du Proche Orient à l'Institut Elie Wiesel à Paris, après l'avoir fait à l'École du Louvre. Au delà de ses recherches archéologiques, Michaël Jasmin est également artiste plasticien et c'est principalement à travers la photographie qu'il raconte d'autres histoires. Ce sont toutes ces dynamiques qui le guident pour être dans le partage et « marcheur d'histoires ». Outre le Moyen-Orient, Michael Jasmin est également spécialiste des destinations comme l'Italie, le Royaume-Uni, le Portugal...

*L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.*



# Votre itinéraire

## Journée 1

### Vol Paris / Rome, Le "Sacro Bosco" de Bomarzo

*Vol Paris / Rome. A l'arrivée, transfert en autocar (env. 125 km).*

*Déjeuner libre.*

Nous débuterons ce voyage par la visite des extravagants jardins maniéristes de **Bomarzo**. Dans un vallon boisé, des colosses monolithes indiquent les étapes d'un parcours initiatique riche de références philosophiques et littéraires, tracé quatre siècles plus tôt par Vicino Orsini.

*Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel à Bolsena.*

---

## Journée 2

### Villa Lante et Viterbe

*(Environ 20 km)*

Ce matin, découverte des jardins de la **villa Lante**. Du haut d'une colline, dominée par une source secrète, s'amorce un axe aquatique qui domine toute la composition des jardins et des modestes "palazzine" des cardinaux Gambara et Montalto. C'est l'un des plus beaux exemples de jardins Renaissance de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

*Déjeuner libre.*

L'après-midi, nous irons à **Viterbe**, l'ancienne cité papale du XIII<sup>e</sup> siècle. Nous en profiterons pour découvrir le **Musée national étrusque**.

*Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel à Bolsena.*

---

## Journée 3

### Le palais Farnèse à Caprarola et Castello Ruspoli

*(Environ 120 km)*

Ce matin, nous gagnerons **Caprarola**, où se trouve le **palais Farnèse** dont nous parcourons les salles prestigieuses, telles celle des Travaux d'Hercule et celle des Fastes. Nous verrons surtout le spectaculaire escalier en colimaçon conçu par Vignola. Mais la visite de ce palais ne serait pas complète sans celle de son parc composé de deux jardins clos, ornés de parterres de buis qui se détachent sur les façades sud de l'ancienne forteresse pentagonale de Caprarola. Un peu plus haut dans les bois, nous découvrirons un étonnant escalier d'eau, orné de dauphins et borné par deux énormes dieux fleuves qui gardent l'entrée d'un casino dessiné par Vignola.

*Déjeuner libre.*

L'après-midi débutera au **Castello Ruspoli**. Son jardin à l'italienne fut aménagé au XVIIe siècle sur la demande d'Ottavia Orsini. Dépourvu de fleurs et d'ornementation, il se caractérise par sa forme géométrique formant un superbe belvédère au dessus de la campagne romaine.

Puis nous prendrons la route pour la région des **Castelli Romani**, un ensemble de villages fortifiés et pittoresques que la noblesse et le clergé romains enrichirent de villas et demeures de villégiature avec pour décor les doux paysages et les vignobles des monts Albains.

*Dîner et nuit à l'hôtel à Grottaferrata.*

---

## Journée 4

### Tivoli, de l'Antiquité à la Renaissance : la villa Adriana et la villa d'Este

(Environ 75 km)

La matinée sera dédiée à la visite de la **villa Adriana**, la villa antique de l'empereur Hadrien érigée au IIe siècle à Tivoli. Ce refuge à l'écart de Rome a été conçu comme une ville idéale intégrant les traditions architecturales de la Grèce antique, de Rome et d'Égypte. Sur environ 120 hectares, s'étendent des structures résidentielles, des thermes, des nymphées, des pavillons et des jardins dont l'ensemble inspirera les architectes de la Renaissance.

*Déjeuner au restaurant.*

Cet après-midi, invitation à la flânerie et à la contemplation dans les **jardins de la villa d'Este**, fruits d'un défi lancé dans la seconde moitié du XVIe siècle par Hyppolite II d'Este, l'un des derniers grands cardinaux de la Renaissance italienne. Un ordre de cinq terrasses monumentales complète la façade d'un palais qui domine la vallée de l'Aniène. L'eau est partout présente et marque les étapes d'un parcours initiatique. Un sommet de raffinement pour un jardin italien au XVIe siècle ayant eu un rôle déterminant dans l'évolution des jardins en Europe.

*Dîner libre et nuit à l'hôtel à Grottaferrata.*

---

## Journée 5

### Le jardin de la Ninfa et de la Landriana

(Environ 150 km)

Dans le cadre romantique des ruines du village médiéval de Sermoneta, s'étend le **jardin de Ninfa** (*sous réserve d'autorisation*) : un décor bucolique, plein de charme, aménagé au début du XXe siècle par la famille Caetani dans le style d'un jardin anglais.

*Déjeuner au restaurant en cours de visite.*

Dans l'après-midi, découverte des **jardins de la Landriana**. Aménagés initialement au cours des années 60 par les propriétaires des lieux, le marquis Gallarati Scotti et son épouse Lavinia Taverna, c'est surtout grâce au travail de l'architecte paysagiste anglais Russel Page que le jardin revêt sa beauté actuelle. (*La visite de ce jardin remplace la visite des jardins Barberini de Castel Gandolfo, dont nous venons d'apprendre la fermeture définitive au public*)

*Dîner libre et nuit à l'hôtel à Grottaferrata.*

---

## Journée 6

### Le palais Chigi à Ariccia, retour à Paris

(Environ 50 km)

Ce matin, nous gagnerons **Ariccia**. Entre le lac Albano et la lac de Nemi, le bourg devient à l'époque du Grand tour un passage obligé et une source d'inspiration pour les artistes. Ici, le **Palais Chigi**, construit par le Berni et Carlo Fontana surplombe la place principale et son **immense parc jonché de ruines antiques**. Initialement parc clos destiné à la chasse, il constitue un précieux exemple précurseur du jardin dit "paysager" ou "romantique" grâce à son caractère naturaliste. Stendhal l'appelait "la plus belle forêt du monde".

*Déjeuner libre.*

*Transfert à l'aéroport et vol pour Paris.*

---

## Départ du 24 septembre au 29 septembre 2026 (6 jours / 5 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

### TARIFS

**Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.**

✓ Ces prix comprennent :

- les vols réguliers
- les taxes d'aéroport
- l'hébergement en hôtels 3\* et 4\* avec les petits-déjeuners
- la demi-pension, soit cinq repas, hors boissons
- les transferts en car privé sur l'ensemble du programme
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier
- la taxe de séjour obligatoire
- l'assurance assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- les boissons
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- le port des bagages
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

### Hôtellerie (classification en normes locales)

• GROTTAFERRATA - PARK HOTEL VILLA GRAZIOLI 4★

<https://www.villa-grazioli.it/en/>

Ancien palais du XVIe siècle transformé en hôtel 4\*, au cœur d'un parc arboré, avec vue panoramique sur les environs de Rome

• BOLSENA - Le Naiadi Park Hotel 3★

<https://hotelbolsena.it/>

Hôtel 3\* bénéficiant d'une situation idéale sur le front du Lac de Bolsena. Chambres rinnovées, piscine et jardin extérieur.

*Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.*

### Autres départs

DATE	DURÉE	PRIX	CONFÉRENCIER
23/04/2026 - 28/04/2026	6j / 5n	Offre primo - 50 € 2 340 € / pers. <del>2 390 €</del>	 Hélène de Panafieu

## Informations pratiques - Italie

**Formalités pour les ressortissants français** : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

**Pour les mineurs**, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

### Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

**Change** : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

**Electricité** : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3\* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

**Horaires d'ouverture** : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

**Pourboires** : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

**Santé** : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

**Taxe de séjour** : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

**Téléphone** : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

**Tenue vestimentaire** : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

**Visites** : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent

également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

## Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne \* : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque \* : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](http://intermedes.com) - contact : [info@intermedes.com](mailto:info@intermedes.com) - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire \* : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. \* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](http://intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à [documents@intermedes.com](mailto:documents@intermedes.com) ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.